UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

MEMOIRE DE LICENCE

Option : Philosophie morale et politique

THEME :

La raison d'Etat dans *Le Prince* de Nicolas MACHIAVEL

Réalisé par :

DOSSOU Olorunto Turibio

Sous la direction de :

Dr DENON Barnabé

Maitre Conférence des Universités du CAMES

Membres du jury :

Président : Dr. ADANHOUME Koffi Eustache (PT)

Rapporteur: Dr DENON Barnabé (MC)

Examinateur : Dr BONON Kléber (MC)

Année Académique : 2021-2022

A mon très cher Père Dossou Zinsou

A ma très chère Mère Boko Julienne

REMERCIEMENTS

Au terme de ce mémoire, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre :

- directeur de mémoire, Professeur DENON Barnabé (Maître Conférence des Universités du CAMES) qui, malgré ses multiples charges et occupations, n'a ménagé aucun effort pour l'aboutissement heureux de ce mémoire.
- Je remercie aussi les membres du jury pour avoir accepté d'examiner mon travail.
- C'est également le lieu de rendre un hommage mérité à tous les professeurs du département de Philosophie de l'Université d'Abomey Calavi pour leur rigueur au travail.
- A tous les membres de ma famille, je dis un grand merci, spécialement à mes frères et soeurs : Monique Dossou ; Maxime Dossou ; Rodrigue Dossou ; Urbain Dossou ; Ulrich Dossou
- Mes remerciements vont à l'endroit de tous mes ami(e)s pour leurs soutiens de tout genre.
- A tous infiniment merci.

RÉSUMÉ

L'ouvrage *Le Prince* de Machiavel est une référence en politique. Passionnés de la chose politique et chefs d'État en font usage sans pour autant comprendre la philosophie politique de l'auteur. La théorie politique "raison d'État" prônée par Machiavel est propre à une période de l'Italie en guerre. Si tous les moyens sont bons pour conquérir et protéger l'Etat, il est aussi vrai que tous moyens utilisés pour nuire dans le simple souci de faire le mal ou de protéger les intérêts égoïstes d'un seul homme est contraire à la raison d'État telle pensée par Machiavel. Autrement dit, la raison d'État machiaveliennne est exempte de toutes actions tendant à la satisfaction sadique du prince. Malheureusement, dans la plupart des cas, les hommes politiques emploient la raison d'Etat dans des ciconstances qu'on peut juger hors guerre, pour des intérêts égoïstes et inavoués.

Mots clés: Politique, Raison, Etat, Prôné, Sadique, Guerre, Interêt, égoïste, Inavoué.

ABSTRACT

The work *The Prince* of Machiavelli is a reference in politics. Political enthusiasts and heads of state use it without understanding the author's political philosophy. The "reason of state" theory advocated by Machiavelli is specific to a period of overwhelming Italy. If all the means are good to conquer and protect the State, it is also true that all means used to harm in the simple concern to do the evil or to protect the selfish interests of only one man is contrary to the reason of State as thought by Machiavelli. In other words, Machiavellian reason of state is exempt from all actions tending to the sadistic satisfaction of the prince. Unfortunately, in most cases, politicians use reason of state in circumstances that can be judged outside of war, for selfish and unacknowledged interests.

Key words: Politics, Reason, State, Advocated, Sadistic, War, Interest, Selfish, Undeclared.

SOMMAIRE

INTRODUCTION6

CHAPITRE PREMIER : Étude de l'ouvrage et analyse du concept.9

1-1- Étude de l'ouvrage9

1-2- Analyse du concept12

CHAPITRE II : La question de la raison d'État dans la philosophie politique de Machiavel et sa réalité dans l'agir politique.23

2-1- Machiavel et l'exercice du pouvoir23

2-2- Le machiavélisme comme réalisme pragmatique dans l'agir politique.31

CHAPITRE III : Portée et limites de la raison d'Etat.38

3-1- Porté de la pensée politique de Machiavel.38

3-2- Limites de la pensée politique de Machiavel.43

CONCLUSION46

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES48

TABLE DES MATIERES54

INTRODUCTION

La gestion des hommes et le but de la politique ont été des préoccupations majeures auxquelles la philosophie politique s'est intéressée de l'antiquité jusqu'à nos jours. Elles ont été plus débattues à la renaissance, période de grandes effervescences sur le plan religieux, politique et surtout intellectuel. A cette période, la politique est perçue totalement ou presque à travers le prisme de la religion chrétienne et en particulier à travers ce qu'on appelle l'augustinisme politique. C'est à dire la pensée de saint Augustin. A travers son ouvrage la *Cité de Dieu*, Saint Augustin pense que la politique et les institutions humaines en générale n'ont qu'une finalité, c'est d'accomplir sur terre ce qu'il appelle la cité de Dieu. Il s'agit de racheter le péché originel et ainsi de sauver les hommes en les rendant moralement bons. Le contenu de sa politique est donc totalement inspiré par la morale chrétienne. Il suffit au prince qu'il fasse preuve de qualités morales prônées par la religion ; l'honnêteté, la sincérité, la miséricorde, la justice pour que la politique qu'il mène soit bonne. L'exercice du pouvoir est donc totalement mis au service de la morale. Saint Augustin élabore de cette manière une conception de la politique qui n'est pas dissociable de l'idée du bien, qui n'est pas dissociable d'un idéal moral, philosophique et religieux qui va constituer la clé de route du système politique. Il y a une autre pensée de référence à cette époque, c'est la conception grecque de la politique. Ce qui caractérise cette représentation grecque, c'est qu'elle est fondée sur une représentation de la place des hommes au sein de la nature. Chez Aristote en particulier, il y a un ordre naturel dans lequel chaque chose est à sa place en vertu d'une finalité qui lui est propre. Or l'homme pour Aristote, c'est l'animal politique. C'est à dire l'animal qui est fait politiquement pour vivre en cité, qui n'accomplit sa finalité qui est d'atteindre le bonheur que s’il vit dans la cité, c'est à dire en relation avec d'autres être humains pour pouvoir établir ensemble les critères du juste et de la

justice. On constate que dans ces deux conceptions (la conception grecque et la conception chrétienne), la réalité humaine est pensée en fonction d'un idéal à atteindre (pensée chrétienne) où d'une finalité à accomplir (pensée grecque). C'est évidemment le lieu où se situe la rupture dans la conception de Machiavel. C'est ce qu'on pourra appeler une rupture épistémologique, c'est à dire un renversement de paradigme. On se situe dans un autre monde où l'idée du bien n'est plus quelque chose d'incontounable, un monde dans lequel l'idée du bien n'est qu'une option parmi tant d'autres, mais dans lequel il ne faut surtout pas faire de cette idée du bien le socle de la décision politique. Le prince, comme il le nomme Machiavel, doit considérer l'homme dans sa réalité, user des moyens pour conduire ses semblables, mais également pour conserver le pouvoir. Pour Machiavel, tous les moyens sont efficaces quand ils sont nécessaires. Toutefois, le prince doit toujours paraître vertueux en public. Ainsi, pendant qu'il n'est pas nécessaire pour le prince d'avoir toutes les vertus, il est très nécessaire pour lui de sembler les avoir. D'où la Maxime machiaveliennne « gouverner, c'est dissimuler ». Ce sont ces idées maîtresses de sa philosophie politique qui font de lui le fondateur de la raison d'État.

Machiavel a marqué toute l'histoire de la philosophie politique à travers ses convictions politiques et aussi par son ouvrage *Le Prince* au point que, il devient un modèle pour tout homme politique qui veut mener à bien les affaires de la cité. N’a-t-on pas entendu dire que l'ouvrage *Le Prince* de Machiavel est la bible du politicien et que tout homme politique qui veut réussir dans ses fonctions doit en faire son chevet. Il est donc sans doute vrai que les hommes politiques fonctionnent la plupart du temps à l'image des dires de Machiavel, reste à savoir s’ils comprennent à fond ses idées politiques, surtout sur des questions aussi sensibles qu'est la raison d'État. La réponse est sans ambiguïté, puisque c'est criard de savoir qu'en notre siècle certains chefs d'État en voulant appliquer les dires de Machiavel commettent les pires atrocités de tous les temps au nom de la raison d'État (assassinats ciblés,

crimes d'État, guerres secretes et violation des droits humains), mettant ainsi en péril la vie de personnes innocentes. Il urge alors de restaurer cette théorie politique instaurée par ce digne auteur. C'est justement ce qui nous a poussés à porter notre choix sur ce thème : la raison d'État dans *Le Prince* de Nicolas Machiavel. Ceci étant :

Qu'est-ce que la raison d'État ? Comment Machiavel l'a t-elle prônée et comment la conçoit-il ? Quelle compréhension et quelle application en font les hommes politiques de nos jours ? La fin peut-elle justifier tous les moyens ?

Ce travail se veut une approche analytico-critique car, nous nous proposerons une relecture de la philosophie politique de Machiavel, laquelle relecture nous conduira à une analyse à la fois subjective et objective. Une telle approche nous permettra également de restaurer la philosophie politique de l'auteur et précisément sa théorie politique "" la raison d'État" en ressortant sa portée dans un monde contemporain comme le nôtre dans lequel l'homme de la renaissance est compris à l'envers.

Dans le premier chapitre, après une petite étude de l'ouvrage, nous tenterons de faire une analyse du concept en établissant son histoire avant de donner le contexte d'émergence de *Le Prince*. Dans le deuxième chapitre, nous analyserons la raison d'État comme l'a pensée Machiavel pour enfin exposer à travers des cas types la mauvaise application qu'en font les hommes politiques. Le troisième chapitre sera consacré à la portée et limites de la pensée politique de l'auteur.

CHAPITRE PREMIER : **Étude de l'ouvrage et analyse du concept.**

1-1- Étude de l'ouvrage

1-1-1- Division de l'ouvrage

Le Prince comporte 26 chapitres. Dans le premier chapitre, les différents États sont classés selon deux grands types : les républiques et les monarchies, ces dernières étant soit héréditaires, soit nouvelles. À cette occasion, l'essai évoque les évènements récents qui agitent l'Italie au Quattrocento, notamment les agissements de César Borgia (1475-1507) pour s'installer en Romagne et les intrigues des Sforza à Milan visant à évincer les Visconti.

Dans les chapitres II à XI, l'auteur étudie les différents moyens de conquérir la Romagne et Milan et de les conserver. Dans les chapitres XII à XIV, les questions militaires sont abordées ; Machiavel se prononce notamment en faveur d'une conscription nationale au détriment de l'usage de mercenaires toujours susceptibles de causer plus de torts que de bien pour le prince.

Les chapitres XV à XXIII exposent l'essentiel de ce que la postérité a retenu sous le nom de « machiavélisme ». Ce sont là des conseils qui semblent être dénués de tout moralisme et qui sont relatifs à la conservation du pouvoir : la fin justifie les moyens et il n'y a pas de morale qui tienne. Enfin, les chapitres XXIV à XXVI dévoilent les intentions de l'auteur : ces conseils doivent permettre de libérer et d'unifier sa patrie, l'Italie.

1-1-2- Le contexte d'émergence de *Le Prince*

Nous sommes à la fin du XVè siècle, début XVIé siècle. L'Italie n'est alors qu'un conglomérat d'États qui se font continuellement la guerre et sur lesquels pèse l'appétit des grandes puissances : la France, l'Espagne et le Saint Empire germanique. Elle (l'Italie) est une belle proie pour elles. Sur place, les personnages

les plus puissants sont les légendaires condottieres dont les plus brillants ont pris le pouvoir dans de nombreux États : Bentivoglio à Bologne, Este à Ferrare, Gonzague à Mantoue, les Visconti et les Sforza à Milan. La guerre qui était pour eux un gagne-pain devient pour eux un moyen d'agrandir leurs États et leurs fortunes. Seules les villes de Rome (appartenant au pape), Naples (qui était entre les mains de l'Espagne) et les cités de Venise et Florence (les deux seuls États républicains) échappèrent à ces familles. Mais Florence n'était pas complètement épargnée car le système républicain qui s'y trouva a été vicié par les Médicis.

Entre temps, le jeune Machiavel, qui a hérité de son père la littérature et de sa mère la poésie, refuse, après ses études secondaires du deuxième cycle, d'aller à l'université et commence à remplir quelques petits travaux mal payés : traduction, copies, etc, jusqu'à ce que la chance lui sourît. C'est alors la grande époque du moine Jérôme Savonarole (1452-1498), qui dénonce les moeurs du temps dans ses prêches et accable les Médicis. On a souvent essayé de l'assassiner mais *« il désarme les sbires par son regard : ses grands yeux noirs sous ses sourcils roux et broussailleux paralysent les assassins comme ils fascinent les fidèles !* »[1]. Il a même si bien bouleversé le roi de France, Charles VII, que ce dernier a épargné Florence qui, sans cela, aurait été réduite à feu et à sang. Florence a plus peur de Savonarole que de Charles VII, « *les poètes déchirent leurs vers licencieux, les érudits ferment leurs livres, les peintres crèvent leurs toiles, les seigneurs commencent à mener une vie chaste*»[2]. Or, l'homme comblé ne dure pas (cf. Psaume 49, 13). Voilà qu'à la manière du sanhédrin juif, les florentins complotent contre le pauvre pieux moine et cherchent voies et moyens pour le faire périr. Le gouvernement théocratique du

[1] I. CLOULAS, *Savonarole ou la Révolution de Dieu*, Paris, Fayard, 1994, P.254

[2] Ibid

moine va s'effondrer effectivement bientôt, au moment précis où Machiavel entre comme fonctionnaire au palais et devient secrétaire des Dix.

Pour avoir prêché l'austérité des moeurs, osé invectiver la puissante famille des Médicis et voulu bannir de la ville toute activité allant contre les préceptes de l'Évangile, le moine dominicain, sous les hurlements de la foule, lève les yeux au ciel, abandonnant sans regret son corps torturé et brûlé. De la fenêtre du palais, un homme de vingt-neuf ans, qui vient d'entrer pour la première fois dans son bureau de fonctionnaire, regarde mourir celui que le pape appelle la « monstrueuse idole ». Ainsi, devant ce vieillard agonisant, et face au ciel énigmatique, le plus grand théoricien de la politique, Niccoló Machivelli, commence sa singulière carrière. Savonarole, mort, a perdu son pari ; Machiavel s'apprête à gagner le sien devant la prospérité. « *Qu'un homme aussi influent vint à une si misérable fin, apprit à Machiavel une leçon précoce au sujet du pouvoir relatif des forces du bien et du mal dans la société* »[3]. Devant une telle situation, il faut à tout prix un libérateur, un messie qui puisse enfin incarner l'Italie et mettre fin à ses déchirements. Ce sera alors la préoccupation de Machiavel ; toute sa vie durant il sera à la recherche d'un véritable chef, un guide digne de ce nom. « *C'est pour cela qu'il a tant travaillé, réfléchi, lu, médité, écrit ; c'est pour cela qu'il entre dans l'administration afin de perfectionner son expérience politique ; c'est pour cela, enfin, qu'il a écrit ses livres* »[4].Les fins aussi tragiques que sottes de César Borgia, du pape Jules II, du pape Clément VII et de Laurent le Magnifique sur qui Machiavel comptait énormément pour la libération de l'Italie, ne furent qu'augmenter en lui le désir d'un monarque. En février 1513, déjà privé de toutes ses fonctions, il est emprisonné et torturé, car soupçonné d'un complot. Libéré le 13 mars, il se réfugie à la campagne. C'est dans

[3] E.S. STUMPF, op.cit, P.211-traduit par nous. Voici le texte original: «That such an influential man came to such a miserable end taught Machiavelli an early lesson about the relative power of good and evil forces in society».

[4] Machiavel, cité par M. BRION, Machiavel, Paris, Complexe, 1983, P. 103.

ce contexte qu'il se met à écrire le premier ouvrage de la politique des temps modernes, son chef-d'oeuvre qui fît à la fois sa gloire immortelle et son aversion perpétuelle : *Le Prince*, une oeuvre qu'on ne saurait lire sans prêter attention à l'avertissement de Marie Gaille-Nikodimov :

> *« Lecteur, tu tiens entre tes mains un texte mille fois lu, sans cesse traduit et infiniment commenté. Solaire et clairvoyant pour les uns, diabolique et courtisan pour d'autres, il a traversé les siècles avec fracas, allant conquérir des lecteurs qui s'en considèrent les disciples, croient y voir énoncées des recettes et veulent les appliquer, qui au politique, qui au militaire, qui à la séduction amoureuse, qui à l'économie du marché »*[5].

Tel a été grosso modo le sitz im leben[6] qui a révolté l'homme que Spinoza appelle « sagace », l'obligeant à remettre partiellement en cause la morale chrétienne, foulant ainsi au pied le type d'État proposé par Thomas d'Aquin tout en transformant les pensées politiques d'Érasme et de Martin Luther en une base radicalement séculière.

1-2- Analyse du concept

1-2-1- Qu'est-ce que la raison d'État ?

La raison d'État est un mode d' intervention du pouvoir public ou du pouvoir politique qui déroge au droit commun pour des circonstances exceptionnelles, l'État ou une puissance politique institutionnelle peut échapper au droit commun. Il existe des modes d'intervention du politique qui échappent au droit commun. Le pouvoir politique a une capacité d'intervenir en violent des règles de droit commun, c'est la raison d'État. La raison d'État est hors du droit classique, elle peut s'appliquer en dehors des libertés publiques.

[5] N. Machiavel, *Le Prince*, traduit de l'Italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P.5
[6] Terme allemand qui explique la situation sociologique d'un genre littéraire.

C'est aussi le principe au nom duquel un État s'autorise à violer le droit et la loi au nom d'un critère d'intérêt supérieur. C'est avant tout un principe d'action politique, dont le concept philosophique est caractérisé par un flou définitionnel, et qui donne lieu à des pratiques très variées. Ainsi, l'on pourrait considérer que la volonté de Barack Obama de ne pas diffuser les photographies de la mort d'Oussama Ben Laden consiste en une application de la raison d'État : il s'agit de préserver avant toute chose les intérêts étatiques, face aux possibles critiques internationaux, qui pourraient se révéler néfastes.

L'idée de raison d'État ne saurait se limiter à une simple théorie de l'État, et doit être entendue comme une rationalisation à l'extrême de pratiques politiques et guerrières. Elle est ainsi une dérive de la théorie de la souveraineté de l'État, dans le sens où elle a souvent pour but d'assurer sa conservation et sa pérennité. La notion de raison d'État suscite des interrogations diverses : vue comme une justification du pouvoir despotique par certains, elle est montrée comme une transgression judiciaire nécessaire à la survie d'un gouvernement par d'autres. L'ambiguïté qui entoure l'idée de la raison d'État n'est pas nouvelle. L'expression s'est généralisée à la Renaissance, et fut développée par de nombreux auteurs comme Machiavel.

Dans son livre *"L'idée de la raison d'Etat dans l'histoire des temps modernes"* (1924), Friedrich Meinecke (1862-1954), historien et professeur allemand en propose la définition suivante :

« *La raison d'État est la maxime selon laquelle l'Etat agit, la loi qui régit son fonctionnement. C'est elle qui dit à l'homme politique ce qu'il doit faire pour conserver la force et la santé de l'Etat. Or, l'Etat étant un être organique dont la force ne se maintient dans sa plénitude qu'à la condition de pouvoir s'accroître encore d'une façon ou d'une autre, la raison d'Etat désigne également les buts et les moyens de cet accroissement*»[7].

[7] F. MEINECKE, *L'Idée de la raison d'Etat dans l'histoire des temps moderne*, DROZ, 1973, P.11.

1-2-2- Raison d'État et État de droit.

L'Etat de droit a été principalement conceptualisé par Emmanuel Kant, mais reprend également des notions développées par d'autres auteurs libéraux, notamment Montesquieu. Le premier principe de l'Etat de droit est que l'action de l'Etat doit être encadrée par la loi, c'est un principe qui n'est pas exclusif à l'Etat de droit. La plupart des régimes politiques fonctionnent selon ce principe. Mais la différence est que dans l'Etat de droit ce principe est particulièrement restrictif ce qui interdit en général toutes actions extrajudiciaires.

En second lieu, l'Etat est une personne morale égale devant la loi par rapport aux autres personnes morales ou physiques ce qui évidemment implique que l'Etat soit justiciable, donc répondre de ses actes devant la loi. Autrement dit, on peut faire un procès à l'Etat plus précisément à ses institutions qui sont justiciables en tant que personne morale. Par conséquent, la justice doit être indépendante sinon l'État est jugé en partie. L'Etat de droit a été conceptualisé à l'encontre de l'arbitraire royal par les libéraux soucieux de préserver leur propriété et l'intégrité de leur personne.

L'Etat de droit est donc une doctrine politique qui encadre l'action de l'Etat et de ses agents selon des lois avec la possibilité de soumettre les décisions politiques à une structure judiciaire indépendante. C'est une doctrine qui permet de préserver au mieux les intérêts individuels. L'état de droit est souvent invoqué par des organisations comme Amnesty International pour critiquer les décisions politiques qui ne vont pas dans leurs sens. Ce sont des utilisations abusives de l'expression qui contribuent à créer des confusions autour de cette doctrine. La raison d'État quant à elle, fait référence à une pratique de gouvernance aussi vieille que l'État lui-même. Mais on attribut sa conceptualisation à Machiavel, bien que Machiavel lui-même n'a jamais utilisé l'expression"raison d'État". La raison d'État consiste à faire valoir la prépondérance des intérêts supérieurs de l'État en matière de décision politique.

L'intérêt de l'État peut faire référence à l'intérêt national, l'intérêt de la structure étatique ou l'intérêt des gouvernants. La raison d'État s'oppose à d'autres principes de l'action de l'Etat, notamment de morale hérité de préceptes religieux ou d'autres principes de gouvernance de l'État, notamment l'État de droit. La question de la raison d'État se pose souvent quand la sûreté de l'État est en jeu. Les mesures telles que la grâce présidentielle et l'humilité présidentielle sont inspirées de la raison d'État. Dans le cadre de la grâce présidentielle, la mesure ne s'oppose pas formellement à l'État de droit, Car c'est une mesure prévue par la loi mais elle s'oppose sur le principe qui va permettre à l'État de casser une décision de justice sur la base de critères extrajudiciaires et arbitraires. La raison d'État s'oppose à des principes moraux.

L'État de droit n'est pas une doctrine qui n'a pas ses inconvénients. Un État de droit sans restriction permet d'établir la suprématie de l'intérêt individuel au détriment de l'intérêt collectif. La raison d'État est nécessaire pour la suivie de l'État et par extension la sûreté et la stabilité du pays. De l'autre côté, il permet aussi à un pouvoir qui peut être complètement tyrannique. La raison d'État peut amener à des abus et l'Etat de droit peut limiter ces abus. Mais l'État de droit peut lui-même amener à des abus qui vont à l'encontre du bien commun.

1-2-3- Histoire du concept.

La raison d'État désigne d'abord un certain courant de réflexion politique qu'on date classiquement de Machiavel dans son ouvrage majeur *Le Prince*. Bien que Machiavel lui-même n'a jamais utilisé l'expression dans ses écrits. Il postule que l'on peut dans certains cas dépasser les valeurs inhérentes à la constitution de l'État moderne. Puisque le prince doit arriver à ses objectifs, il peut utiliser des moyens qui ne sont pas nécessairement démocratiques. Machiavel justifie ainsi qu' à un moment donné, l'action publique et politique peut dépasser le cadre d'une forme de

reconnaissance et de dialogue public de l'État. On désigne aussi la raison d'État par des expressions telles que celles de gouvernementalité par opposition à l'étude de la souveraineté, et qui offre des préceptes au prince afin de gouverner le mieux possible son État, dans l'objectif de conquête et d'exercice du pouvoir. Cette thèse, qui lie *Le Prince* à la raison d'État, date de Friedrich Meinecke. Devenue un lieu commun des sciences politiques, elle a néanmoins récemment été remise en question.

Le concept s'est développé à la fin du xvie siècle et au début du xviie siècle. La première mention de l'expression « raison d'État » date de la publication par Giovanni Botero de *De la raison d'État*. Le concept est notamment repris par Ammirato et Boccalini. Botero est le fondateur du concept moderne de la raison d'État, c'est un jésuite piémontais né 1544 et décède 1617 qui fut aussi diplomate qui rédigea un grand traité sur la raison d'État. Ce qui l'intéresse est la construction et la constitution du pouvoir à savoir ses formes et sa puissance. Botero s'intéresse à l'efficacité de l'État, à savoir le rapport entre l'État, la population et la croissance du pouvoir politique. Il va l'envisager de la façon théologique. Pour qu'il y ait raison d'État, il faut qu'il ait bien évidemment un retour à Dieu. Le pouvoir a une dimension théologique, il faut répondre aux inspirations divines, le prince doit dès lors respecter la parole de Dieu. En respectant la parole de Dieu, il peut gouverner au nom de la raison d'État. S'il répond bien à Dieu par rapport aux objectifs que se donne Dieu pour les hommes sur terre, alors, le prince peut appliquer un pouvoir exceptionnel qui est la raison d'État.

Botero n'est pas dans une vision amorale au sens de Machiavel, il cherche à placer la raison d'État dans une logique de moralité. Si Dieu ordonne la façon dont les hommes et les femmes doivent agir sur terre alors le prince peut appliquer la raison d'État dans certains cas exceptionnels pour répondre aux ordres divins. Ainsi,

Botero ramène la raison d'État du côté de la morale alors que Machiavel la théorise comme une amoralité.

1-2-4- La guerre comme support à la raison d'État.

1-2-4-1- Michel Senellart

Pour Senellart, la principale application de la raison d'État est la guerre : *« La raison d'État n'est autre chose qu'une contravention aux raisons ordinaires pour le respect du bien public, ou pour le respect d'une plus grande et universelle raison* »[8]. La raison d'État est justifiée par un contexte qui rompt avec les règles ordinaires du fonctionnement de la démocratie.

1-2-4-2- Scipione Ammirato

Ammirato postule qu'il y a un lien historique entre guerre et raison d'État. Le lieu même de l'application de la raison d'État est la guerre, le vivant dans son époque dans la conflictualité naissante avec l'Islam. Il est nécessaire d'utiliser le principe de la raison d'État, car elle va être un rempart structurel sur des formes de gouvernements qui vont permettre de lutter contre l'islam. Il faut penser la raison d'État comme un acte de guerre latent, cela est un mode de mobilisation, de concentration, d'organisation qui permet de préparer la guerre. Ainsi la guerre justifie l'extraordinaire et l'application de la raison d'État.

1-2-4-3- Carl Schmitt

Schmitt conseille le gouvernement von Papen (à gauche) et Schleicher (à droite) dans la question constitutionnelle. Schmitt a théorisé la théorie du partisan, il a de nouvelles guerres qui apparaissent par les partisans. Il va s'interroger sous le nazisme, en postulant que le vrai souverain est celui qui décide de la situation

[8] Discorsi sopra Cornelio Tacito, *Florence*, trad de L. MELLIET, 1594, P.338.

exceptionnelle. C'est celui qui décide de l'exceptionnel, c'est ce qu'on appelle le décisionnisme, c'est celui qui a la capacité de décider du rapport à la guerre. Le seul vrai chef et celui de l'état d'exception ce que fait Hitler après 1933. Au fond, la seule compétence importante pour ce grand chef est de pouvoir porter le discours de l'exceptionnel qui engage vers la guerre. La théorie de la raison d'État transparait sur la question de la guerre totale qui exige une mobilisation totale au sein d'un État total, c'est le totalitarisme. Le totalitarisme est l'impossibilité philosophique de pouvoir de penser en dehors du cadre.

Le totalitarisme est un système politique dans lequel on ne peut penser parce que tout a été structuré. Schmitt postule que le bon chef est celui qui promeut les conflits. Le conflit dans une vision théologique nazie fonde le rapport ennemi - ami, c'est le discours des futuristes. C'est une représentation de la guerre comme un espace absolu prodigieux qui exige l'application de la raison d'État. Pour Schmitt, la guerre est une sublimation absolue qui est le moment ou le politique peut se révéler en tant que tel.

1-2-5- Actualité de l'État d'exception.

1-2-5-1- De l'État d'exception.

Giorgio Agamben.

Agamben est un philosophe italien qui publie en 2003 un livre intitulé *État d'exception*. Il postule que les sociétés dans lesquelles nous sommes sont en train de rentrer dans un État d'exception à travers la question de la sécurité.

La déclaration de 1789 dit que la liberté des individus fonde la sécurité. C'est la liberté qui permettrait l'affranchissement et la sécurité. Dans la tradition de la philosophie de la théorie politique moderne, ce qui fonde la sécurité humaine et la liberté.

Aujourd'hui, nous avons un renversement de paradigme ou la sécurité fonde la liberté. Avant la liberté on prône le concept de sécurité qui pose des questions de normes, de contrainte et de sécurité des individus. La théorie d'Agamben est que nous sommes tous rentrés dans des états d'exception parce que nous sommes rentrés dans des sociétés qui ont placé la sécurité en premier par rapport au concept de liberté. C'est un contresens philosophique, ce qui est en jeu pour la sécurité et d'abord la liberté, il y aura un principe de rationalité ou de raison qui fait que l'on va vers de la rationalité. Ainsi nous sommes entrés dans un no mans land qui est un état d'exception continuel ; ce n'est plus un état d'exception qui va être une parenthèse fermée comme Botero le suggérait. Avec Agamben nous serions rentrés dans un état permanent d'état d' exception dans lequel la place de l'individu n'est plus commandée par la question de la liberté, mais par la question de la sécurité, d'où au sens de Foucault un état permanent de contrôle de l'individu. Nous sommes entrés dans des sociétés qui n'acceptent plus des choses invisibles et épaisses est qui ne renvoient à la question de la traçabilité. Au fond, nous sommes dans une rupture fondamentale des sociétés modernes parce que nous rentrons dans du non-droit juridique et un concept de nécessité ou c'est la nécessité qui fait loi alors que la démocratie est un processus. C'est une zone d'incertitude, des sociétés de zones grises qui se caractérisent par des lois spécifiques, martiales, sécuritaires qui briment et atteignent les libertés publiques et individuelles. Nous sommes rentrés dans un vocabulaire militaire et un discours stratégique qui justifie la suspension de l'idée de démocratie. C'est une parenthèse qui efface les normes constitutionnelles, le droit des personnes, la liberté individuelle comme principe. C'est la concentration des pouvoirs, la fin de la distinction entre législatif et exécutif et la naissance de règlementations spécifiques qui viennent contrôler l'individu dans toute son existence.

L’application de l’État d’exception en France est la Première guerre mondiale qui renvoie à un état d’exception ; la préparation de la seconde guerre mondiale en 1938 et en 1939 avec le pacte germano-soviétique qui crée des dissensions dans la politique française, car les communistes souhaitent suivre la position soviétique; la constitution française de 1958, l’article 16 dit qu’en cas de menace sur l’intégrité de la république et de la nation, le président de la République peut prendre tous les pouvoirs nécessaires.Ainsi un article accorde la prise de tous les pouvoirs au nom de l’attaque de l’intégrité du territoire.

En Suisse, le 30 août 1914, l’Assemblée fédérale confère au Conseil fédéral le pouvoir illimité pour garantir la sécurité, l’intégrité et la neutralité de la Suisse.

1-2-5-2- Terrorisme et le retour de la raison d'État.

Le premier point qui va permettre de justifier l’état d’exception aux États-Unis après le 11 septembre est la déclaration de George Bush sur la base que l’intégrité de la nation américaine a été atteinte, il a été essayé d’atteindre à l’intégrité de la nation par des attentats terroristes qu’ il assimile à un acte de guerre. À partir de ce moment, il se situe dans la nécessité de la défense de la nation américaine. Bush élève l’ennemie comme un État-nation, il donne du crédit à Ben Laden comme leader d’un État-nation. Ce paradigme pose la question de l’application de la raison d’État. La qualification d’acte de guerre élève la guerre comme le référent principal de l’action. Cela signifie qu’à ce moment il est possible d’appliquer la raison d’État au nom de l’acte de guerre. Cette phrase sémantique a fait basculer l’histoire rapidement. La légitimation de Ben Laden permet de défendre le territoire en appliquant la raison d’État. Cela s’est traduit par la remise en cause du concept d’État de droit, nous rentrons dans l’ordre de l’extraordinaire ; l’urgence de la situation de l’État pose une question extraordinaire à l’État, il

devient extraordinaire et s'autorise à quitter le champ des règles normales de droit public au nom de l'extraordinaire de la situation.

Le ministre du Commerce britannique le 9 novembre 2001 dit « *c'est un très bon jour pour faire ressortir et passer en douce toutes les mesures que nous devons prendre* »[9]. Au fond a été engagée la suspension de la démocratie au nom de la nécessité, il y a une rationalité supérieure. Les attentats du 11 septembre vont être un moteur d'accélération de la transformation de l'espace juridique et surtout de la clôture du débat démocratique parce qu'il y a une urgence qui justifie l'ensemble des mesures extraordinaires.

USA patriot act

Les autorités peuvent arrêter et retenir, pour une période non déterminée, des étrangers soupçonnés d'être en relation avec des groupes terroristes, non-qualification du terrorisme (Mise en place d'une surveillance du Net, système « carnivore » du FBI) que les délits sont considérés comme terroristes s' ils sont faits sciemment dans le but d'influencer ou d'affecter le gouvernement par intimidation ou contrainte (...) ou dans le cadre de représailles vis-à-vis d'opérations conduites par le gouvernement.

Guantanamo

La prison de Guantanamo a été étudiée par des juristes, c'est une prison en territoire cubain où sont transférés des individus considérés comme terroristes afin d'en extirper des informations.

L'histoire de Guantanamo est l'invention du « no mans land ». Toute la procédure de Guantanamo est la procédure de fabrication de la raison d'État. C'est un territoire qui n'est pas américain, c'est une base militaire louée au gouvernement

[9] Steve Byers, ministre du commerce anglais du gouvernement de Tony Blair avait envoyé un courrier une heure après le drame.

cubain. Il y a une fabrication juridique du non-droit. Ainsi cette prison échappe aux juridictions américaines, car elle est située dans un territoire cubain. Ainsi cela permet d'éviter toute contestation, le prisonnier a un statut autre de celui qui est prisonnier de guerre : il n'est pas un prisonnier de droit commun, ni un prisonnier politique. Il n'est ni un prisonnier de guerre alors que Bush fait la guerre contre la terreur. C'est un principe intéressant de la fabrication d'une extraterritorialité qui fait que personne ne peut contester l'existence de cette prison.

Il va falloir attendre 2004, pour que la Cour Suprême des États-Unis arrive à reconnaitre que Guantanamo est placé sous le contrôle et donc sous la juridiction américaine, il faut trois années pour arriver à définir un statut. Ce n'est qu'à partir de 2004 que les prisonniers vont pouvoir commencer à contester les conditions de leur détention devant un tribunal américain. L'administration américaine élabore le concept de combattants irréguliers. Ce sont des arrêts de la Cour Suprême des États-Unis qui vont finalement leur accorder des droits humains plus humanitaires. Cela pose une question fondamentale qui est que de savoir si la parenthèse de l'état d'exception de la gestion du 11 septembre par les États-Unis est-elle définitivement finie ?

Entre les promesses d'Obama et certaines restrictions des libertés qui restent ancrées dans la société d'aujourd'hui comme le contrôle d'internet, etc. nous amène à nous poser la question de savoir si nous sommes sortis de l'état de droit, ce qui n'est pas évident. Du point de vue de l'Union européenne, on voit qu'elle engage un processus plus démocratique qu'aux États-Unis sur la gestion du terrorisme planétaire avec une harmonisation des législations et une redéfinition de l'infraction. Ainsi nous pouvons voir comment certaines formes de libertés publiques ainsi que des droits fondamentaux sont toujours malmenés, les vols de la CIA sont le parangon de ce contournement des libertés.

CHAPITRE II : La question de la raison d'État dans la philosophie politique de Machiavel et sa réalité dans l'agir politique.

2-1- Machiavel et l'exercice du pouvoir

Dans le contexte de l'instabilité historique des institutions florentines et de la faiblesse des cités de regnum italicum (règne italien) face à l'invasion d'étrangers, barbares certes, mais puissants, Machiavel adopte la posture de l'histoire en temps de crise, telle que H. Arendt la définit :

« Lorsque les événements présents ont rendu caduque la sagesse héritée du passé et sans pertinences les observations du sens commun, il devient nécessaire de retrouver la portée politique du jugement»[10]. C'est pourquoi, convaincu que les plaies de l'Italie ne se cicatriseraient pas à moins que celle-ci engendre un libérateur, Machiavel, en attendant l'arrivée de ce messie politique, lui conçoit une recette qui lui permettra de faire siennes les lois et la force, deux armes sine qua non dans l'art de gouverner. Ainsi, une fois qu'il ait conquis le pouvoir, le prince puisse être à mesure de le conserver. L'exercice du pouvoir procède de deux manières dans *Le Prince* : modes de conquête et genres de conservation. Le prince, si clairvoyant soit-il, ne peut faire l'économie de cet effort de compréhension et de détermination des conditions de son action.

Pour Machiavel, le prince doit écouter la parole de *« celui qui, en retrait de l'action et sans décision à prendre, a le temps d'observer et de discerner* »[11]. La valeur de son conseil tient à sa connaissance pratique de l'Art de l'État et, de manière générale, à une expérience acquise pendant des années de service pour la chancellerie de Florence. Dans ce chapitre nous analyserons l'exercice du pouvoir d'après que

[10] H. ARENDT, *Juger-sur la philosophie de Kant*, paraphrasée par M. GAIILE-NIKODIMOV, op.cit, P.9.

[11] N. Machiavel, *Le Prince*, traduit de l'Italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P.9.

l'entend le très pénétrant[12] Nicolas Machiavel, une analyse qui nous permettra de faire ressortir la pratique de la raison d'État telle pensée par ce dernier afin d'exposer la mauvaise application qu'en font les hommes politiques d'après lui.

2-1-1- A propos de la nature de l'homme.

Pour comprendre l'analyse que Machiavel fait de la chose politique, il faut que nous comprenions dans un premier temps comment Machiavel analyse le monde humain.

Que la méchanceté soit pour l'homme une caractéristique sui generis, cela est un fait pour Machiavel ; à telle enseigne que cette méchanceté de l'homme est le « vecteur pathogène » de la philosophie politique de Machiavel. « *Si les hommes étaient tous bons, mon précepte serait condamnable* »[13]. Une tendance qu'on dirait pessimiste mais qui est pour Machiavel réaliste. Si on veut vraiment identifier une idée maîtresse de la philosophie politique de Machiavel, on peut déjà dire que c'est le réalisme. Ici, il ne s'agit pas du réalisme au sens métaphysique, il s'agit du réalisme au sens usuel, c'est à dire la prise en compte de la réalité, l'acceptation de la réalité telle qu'elle est. Toute la philosophie de Machiavel est basée sur cette posture. Cette posture qui consiste à dire qu'on ne doit pas considérer les hommes comme on voudrait qu'ils soient, on doit les considérer comme ce qu'ils sont. On doit partir de ce qu'ils sont et on ne doit pas vouloir les changer, les transformer en quelque chose qu'ils ne sont pas. Et ce réalisme repose sur une certaine conception de l'homme, et cette conception de l'homme consiste à dire que nous sommes incapables de bien, c'est l'idée de Blaise Pascal, l'homme est incapable de bien et du vrai. Nous sommes incapables de faire le bien parce que nous ne sommes pas mûrs d'amour de l'autre, nous sommes mûrs par l'amour de nous-même, nous sommes

[12] C'est ainsi que le nomme Spinoza
[13] Ibid, P .129

mûrs par l'intérêt et par l'égoïsme. Donc on aura beau nous ériger des modèles de vertu ou des modèles de conduite, on aura beau promouvoir la morale et la religion, mais en réalité ça ne servira à rien parce que l'homme est incapable de s'élever vers le bien et ça ne sert à rien d'attendre de l'homme quelque chose dont il n'est pas capable. Le réalisme de Machiavel se caractérise par la prise en compte factuelle de la condition humaine. C'est ce qu'on pourra appeler une anthropologie. C'est à dire une conception de la nature humaine qui consiste à accepter l'égoïsme fondamental de l'être humain, s'appuyer là dessus pour gouverner le peuple. Machiavel est ce philosophe qui a marqué la modernité par son réalisme anthropologique. D'autres philosophes dans le même dynamisme que lui ont reprirent ce réalisme anthropologique. On peut mentionner ici : Thomas Hobbes (philosophe anglais du XVlle siècle) qui, justement utilise la même méthodologie dans son ouvrage *Léviathan*. Il commence par se livrer à une petite analyse de la nature humaine pour finalement s'en rendre compte que la seule chose qui peut faire que l'homme va se comporter correctement, c'est la peur de la mort. C'est l'idée que nous sommes tous d'interrisables égoïste, que nous sommes tous entrain de nous entre-tuer en permanence pour prendre au voisin ce qu'il a et nous n'avons pas parce que nous sommes possessifs, parce que nous voulons renvoyer une image avantageuse de nous. Et c'est seulement parce que l'homme à force de s'entre-tuer, a développé une angoisse de la mort qu'il a décidé de remettre son pouvoir à l'État pour qu'il le protège. C'est à juste titre qu'il affirme qu'homo homini lupus (l'homme est un loup pour l'homme). Puisqu'il est ainsi de la nature de l'homme, il est évident, selon Machiavel, qu'on ne peut pas « être bon » pour gouverner de tels êtres, car « ce n'est que par le péril qu'on n'échappe au péril ». C'est à dire le mal ne peut être guéri que par le mal. Bien sûr, comme le remarque H. Arendt, Machiavel « *ne dit ni ne voulût dire qu'il faut apprendre aux hommes à être mauvais*»[14], mais apprendre aux

[14] H. ARENDT, *Conditions de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, P.120.

princes qu'il est utile *« de connaître l'origine des haines et des divisions, afin que, rendus sages par le péril d'autrui, ils puissent maintenir la concorde* »[15]. « *Lorsque Machiavel dit que les hommes sont méchants, il entend seulement dire qu'ils sont inconstants, trompeurs et soumis à leur intérêt égoïste et présent* »[16]. Machiavel à la place d'imaginer l'homme comme l'ont fait Saint Augustin et Aristote, à plutôt étudié l'homme dans sa réalité. Au chapitre XV de Le Prince, il écrit : « *mon intention est d'écrire chose utilie à qui la comprend, il m'a paru plus convenable d'aller droit à la vérité effective de la chose qu'à l'imagination de celle-ci* »[17].

2-1-2- Gouverner par la ruse et la force.

Machiavel résume l'art de gouverner en deux substantifs "la ruse et la force". IL convient au prince de recourir à ces deux moyens pour s'acquérir du pouvoir et le conserver. Dans ces moyens, Machiavel voit deux animaux indispensables l'un comme l'autre, le lion et le renard, représentant la force extrême permettant au prince de garder le contrôle sur son peuple et la ruse lui permettant d'user d'ingéniosité pour garder ce même contrôle, comme il le dit lui-même: « *Il faut être renard pour connaître les filets (les pièges) et lion pour effrayer les loups* »[18].

2-1-2-1- La Ruse

La ruse est un moyen, un procédé habile employé pour abuser, tromper autrui. Elle est faite d'astuces, de stratagèmes, de fourberies, de manoeuvres pour atteindre un objectif. La ruse opère en politique par la séduction qui emprunte d'éloquence la

[15] N. Machiavel, *Le Prince*, traduit de l'Italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P.104.
[16] M. LAMY, *Nicolas Machiavel (1469-1527) in D. HUISMAN (dir),* Dictionnaire des philosophes, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, P. 1681.
[17] N. Machiavel, op.cit, P. 119.
[18] N. Machiavel, *Le Prince*, traduit de l'Italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P.128.

rhétorique comme élément important dans la conquête et la conservation du pouvoir.

Pour séduire le peuple, le prince doit faire usage de la ruse sans laquelle il ne saurait gagner l'affection et la confiance du peuple. Machiavel écrit dans *Le Prince* :

« *Combien il est louable à un prince de respecter ses promesses et de vivre avec intégrité, non dans la fourberie, chacun le conçoit clairement. Cependant, l'histoire de notre temps enseigne que seuls ont accompli de grandes choses les princes qui ont fait peu de cas de leur parole et su adroitement endormir la cervelle des gens; en fin de compte ils ont triomphé des honnêtes et des loyaux*»[19]. C'est dire que le prince et son peuple eprouveraient un bonheur certain à respecter les principes de l'exercice du pouvoir, à prouver que le respect strict des normes morales ne peut permettre de conserver son pouvoir.

2-1-2-2-La force

La force est inévitable à l'action politique.

La violence politique est plus légitime que le droit au travail, le droit à l'association parce que la force joue le rôle de principe constitutif des États. Par conséquent, la guerre assure à certains États de devenir plus grand et plus puissant en contrôlant d'autres États. Les guerres d'indépendance permettent à certains États de devenir libres et autonomes en se détachant de l'ancien État pour former une entité politique ouverte. En effet, écrit Machiavel :

S'il « *ne s'est jamais tourné de République qui est fait autant de conquête que Rome, il est reconnu que jamais, l'État n'a été constitué pour en faire autant qu'elle. C'est à la valeur de ses armées qu'elle a dû ses conquêtes*»[20]. Pour Machiavel, la force est le

[19] Ibid, P.127.
[20] Ibid

moteur de la civilisation. Elle relève de la justice et protège la dignité humaine. La force assure la nécessité extérieure et maintient la concorde intérieure. Car l'État est, par définition, cette entité qui détient le monopole de la violence légitime. La violence pour Machiavel est un définitif, un élément incontestable pour la sauvegarde de la cohésion sociale.

«*La politique est le champ des rapports de force* »[21], ajoute M. R. D'Allonnes. Or, Machiavel fait bien de distinction entre violence et violence: « *Ce n'est pas la violence qui répare, mais la violence qui détruit qu'il faut condamner*»[22]. Il ne s'agit donc pas de la violence d'un Napoléon, ou d'un Hitler, d'un Idi Amin ou encore d'un Eugène Terre Blanche, mais de la violence d'un Cavour, d'un Jules César, d'un Kabila (père), d'une Elisabeth Ière d'Angleterre ou encore d'un Bismarck.

2-1-3- La guerre comme art par excellence du prince

Il ne sied guère à rappeler que Machiavel part toujours de l'expérience des hommes depuis les temps immémoriaux. Dans *L'art de la guerre*, il montre comment les princes qui se sont montrés négligents en matière de la guerre ont perdu leur État. Son souci primordial étant celui de la défense nationale, Machiavel conseille qu'il faut, à l'instar de l'ancienne Rome, créer une armée nationale que de compter sur une armée étrangère : « *l'on ne peut trouver d'appui solide que dans ses propres armes* »[23]. C'est pourquoi, « *un prince doit donc n'avoir d'autre objet ni d'autre pensée, ni prendre autre chose pour son art, hormis la guerre (...)* »[24]. Pour qu'on parle de bonnes lois dans un État, souligne Machiavel, on doit parler de bonnes armes. La fin de Savonarole rappelle ainsi à tous que les armes sont

[21] M.R. D'Allonnes, *Ce que l'homme fait à l'homme, Essai sur le mal politique, Paris, seuil, 1991, P.11.*
[22] N. Machiavel, op.cit, cite par M. BRION, op.cit, P.102.
[23] N. Machiavel, *L'art de la guerre*, in Le Prince et autres textes, présenté par Yves Lévy, Paris, Union Générale d'Editions, 1962, P. 71.

[24] Idem, P.116.

indispensables à qui veut commander une cité. Contrairement à ce que pense le common man, Machiavel n'incite pas à la guerre mais invite à la défense en cas d'attaque ou de guerre[25], et il n'est ni le seul ni le premier à le faire. Déjà au VIè siècle av. J.C., le philosophe chinois Maître Sun composa un traité martial, qu'on qualifie de fondateur de la discipline militaire : Le Sunzi bingfa ou L'art de la guerre[26]. Machiavel souhaite imprimer dans l'esprit du prince, les soucis qui doivent l'absorber et le préoccuper. Ce dernier ne doit pas d'abord être dépendant des forces qui pourraient lui nuire ; au contraire il doit constituer des forces propres et ne compter que sur elles. La figure de César Borgia, au chapitre 7, incarne au plus haut point le souci de cette dépendance à l'égard des armes d'autrui. Il s'en défait progressivement, en les anéantissant ou en cultivant des alliances qui les empêchent de lui porter atteinte et dans le même temps, s'attache le peuple conquis. Même si elles n'excluent pas d'autres éléments, les forces prioritairement évoquées dans Le Prince sont celles qui assurent la puissance militaire. Cela implique beaucoup de choses : il en découle le rejet des armées mercenaires qui combattent pour la cité en vertu du salaire qu'elle leur donne, et non par amour de la patrie qui, seul, inspire le courage aux soldats. Son propos conserve une originalité dans le concert des critiques, en ce qu'il nomme le projet d'une armée propre à une analyse de la manière qu'a le prince de se lier aux grands et au peuple. La distinction entre une politique intérieure et une politique extérieure est ici dénuée de sens. Un prince faible du point de vue militaire, ses sujets se montreront d'autant plus favorables au changement apporté par la conquête d'un autre prince ou d'une république qu'ils nourriront de la haine à son égard. Ils se montreront pour le moins réticents à le défendre contre eux.

[25] Voici ce qu' il dit : «Il est par conséquent nécessaire de se séparer aux armes, pour pouvoir, avec la vertu italienne, se défendre face aux étrangers». P .165.

[26] Cf.T.SUN. *Le Sunzi bingfa ou l'art de la guerre*, in Le Point Hors Série, Mars-Avril 2007,n.13, P.82.

2-1-4- La fin justifie les moyens.

Comme Aristote qui mettait l'action sur la cause finale qui, d'après lui, valorise la cause matérielle d'une oeuvre d'art, Machiavel justifie les moyens à partir de l'objectif poursuivi. Si pour les moralistes d'une action mauvaise ne peut découler une bonne, pour Machiavel toute action est bonne si et seulement si elle vise les objectifs suivants : la liberté par rapport à la domination étrangère, la stabilité ou le règne de la loi, la prospérité, la gloire ou l'empire. «*Que le prince songe donc uniquement à conserver sa vie et son État: s'il y réussit, tous les moyens qu'il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde*»[27]. La vertu au sens effectif du terme est la somme des habitudes requises pour parvenir à cela. A quoi Leo Strauss renchérit : « *Tout ce qui est fait effectivement en vue de cette fin est bon. Cette fin justifie tous les moyens. La vertu n'est rien d'autre que la vertu civique, le patriotisme ou le dévouement à l'égoïsme collectif* »[28].

Machiavel justifie l'utilisation de mauvais moyens à des fins justes dans son ouvrage majeur, *Le Prince*. À en croire l'historien britannique Quentin Skinner, pour Machiavel, *« il faut être prêt à faire n'importe quoi, aussi déplaisant que ce soit, afin de maintenir son État* ». Le Prince l'exprime d'ailleurs assez clairement dans le chapitre consacré à la « Manière dont les princes doivent observer la foi » :

« *Chacun voit ce que tu parais, peu sentent ce que tu es et ce petit nombre ne s'enhardit pas à s'opposer à l'opinion de beaucoup, qui ont la majesté de l'état pour les défendre ; et dans les actions de tous les hommes et surtout des princes, pour lesquelles il n'y a pas de tribunal auprès de qui protester, on regarde la fin. Qu'un prince fasse donc en sorte de vaincre et de maintenir l'état et les moyens seront toujours jugés honorables et seront loués de chacun* »[29].

[27] N. Machiavel, *Le Prince*, traduit et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P.130.
[28] L. Strauss, *Qu'est ce que la philosophie politique* ? Paris, PUF, 1992, P.46.
[29] N. Machiavel, op.cit, P.130.

On ne dira donc pas que la normativité est absente de la pensée de Machiavel. S'il entend d'abord décrire les hommes tels qu'ils sont, la maîtrise de la nécessité implique l'évaluation et donc le choix.

2-2- Le machiavélisme comme réalisme pragmatique dans l'agir politique.

Tout le monde croit connaître la pensée de Machiavel à partir de l'adjectif qu'on tire de son nom "machiavélique". Le sens même qu'on donne généralement à cet adjectif, trahit toute la philosophie de Machiavel. D'où le machiavélisme qu'on va aborder dans cette partie.

2-2-1- Le machiavélisme

Le machiavélisme n'est pas né au pays de Machiavel, en Italie. Il semble qu'il soit né en France. Mais en tant qu'agir, il a toujours existé. Machiavel lui-même semble le confirmer par le biais de Maurice Joly :

> « *Le Machiavélisme est antérieur à Machiavel. Moïse, Sésostris, Salomon, Lysandre, Philippe et Alexandre de Macédoine, Agathocle, Tarquin, Jules César, Auguste et même Néron, Charlemagne, Théodoric, Clovis, Hugues Capet, Louis XI, Gonzalve de Cordoue, César Borgia, voilà les ancêtres de mes doctrines* »[30].

Ne va-t-on dire, avant son père, le machiavélisme a survécu et survit encore avec une vraisemblable espérance d'éternité, universellement, à la nature, à la vie, à la société et à l'histoire des hommes. Paul Valadier dans son ouvrage *Machiavel et la fragilité du politique*, dira : « *Le machiavélisme est l'arme d'année de Machiavel* ».

Le Dictionnaire Robert en donne cette définition: « *le recours à la perfidie et à la ruse pour atteindre le but visé*»[31], tandis que le Dictionnaire Sans Agent le

[30] M. Joly, *Dialogue aux enfers entre, Machiavel et Montesquieur*, Bruxelles, A Mertens et fils, 1864, P.3.
[31] Le Robert, Paris, Le Robert-Sejer, 2009, P.429.

définit comme la « *doctrine de Machiavel qui prône l'efficacité politique au détriment de la défense de la morale* »[32].

En réalité, chez Machiavel, il n'y a pas cette idée de perfidie, il n'y a pas cette idée de faire le mal pour faire le mal. Mais en revanche, il y a cette idée que parfois dans certains cas de figure, le mal peu être un instrument pour gouverner le peuple, le mal peut être utilisé pour conserver le pouvoir. C'est ça le but ultime de Machiavel. Édifier une science ou une technique, un art dont le but va être la conservation du pouvoir. La morale n'est pas un problème pour Machiavel. Ce n'est pas la mauvaise conscience qui l'étouffe. La politique selon Machiavel est totalement indépendante de la morale. Cela signifie que si dans une certaines situations la morale est utile pour gouverner le peuple, à ce moment là on fera le choix de la morale. Mais si dans une autre situation c'est l'immoralité qui peut servir à gouverner les hommes, on ira dans l'immoralité. Il n'y a point de jugements a priori sur la nature du bien et du mal chez Machiavel. Il y a plutôt un point de vue pragmatique, une approche rationnelle qui consiste à se demander quelle est la stratégie la plus efficace, quel est le moyen le plus efficace d'augmenter notre empire sur le peuple. C'est pour cela qu'on parle d'un réalisme politique chez Machiavel.

Après l'expansion du mot, tout devient machiavélisme. Au XVIIe siècle, on parlait de différentes sortes de machiavélisme: machiavélisme médical, machiavélisme rustique, machiavélisme théologique, machiavélisme littéraire, machiavélisme juridique, etc. On parlait même du machiavélisme érotique qui serait issu de *L'Art d'aimer d'Ovide*, du machiavélisme marital qui aurait été inventé par Honoré de Balzac, et du machiavélisme de veuvage (des veufs et veuves), inventé

[32] Dictionnaire Sans Agent, in http:// dictionnaire.sensagent.Com/machiavelisme.fr, visité le 23mars 2022.

par Tommasini[33].Au XXe siècle apparurent d'autres variantes: machiavélisme traditionaliste (avec Franco et Maurras), machiavélisme démocratique (Charles De Gaulle), machiavélisme révolutionnaire (Lénine, Staline et Mao Ze Dong). On comprend que, visée, touchée et retouchée ainsi au cours de six siècles, la figure de Machiavel ait pris des aspects très différents, les uns des autres, qui l'ont rendue beaucoup plus sombre, beaucoup plus énigmatique, beaucoup plus compliquée qu'elle ne le fut. Le comble est que même ceux qui n'ont jamais lu une seule ligne de Machiavel se servent à tort et à travers des verbes, substantifs et adjectifs tirés de son nom.

2-2-2- La déontologie politique du prince et la morale.

L'originalité de la pensée de Machiavel est de ne pas conseiller pour autant au prince de mépriser toute forme de moralité.

> « *Il ne dit pas : sois un usurpateur, ou : empare-toi du gouvernement par des canailleries (...). En revanche voilà ce qu'il dit bel et bien: si jamais tu es un usurpateur, ou si jamais tu es parvenu au gouvernement par des canailleries, il est à tout prendre encore préférable que nous te conservions, maintenant que nous t'avons au pouvoir, plutôt que de voir un nouvel usurpateur ou une nouvelle canaille te succéder et susciter de nouveaux troubles et de nouvelles canailleries (...)* »[34].

Machiavel n'hésite pas à inviter le prince à « *fuir ces choses qui le rendent haïssable et méprisable (...)* »[35]. Il s'agit des actions comme « *être rapace, et d'attenter, soit au bien de ses sujets, soit à l'honneur de leurs femmes* »[36], la dernière action étant, par-dessus tout, ce qui rend le prince haïssable. Aussi, pour s'assurer le soutien et l'appui de la population, le prince devra respecter publiquement, au moins en apparence, les règles de morale admises par son peuple, peu importe qu'en privé, il méprise ces

[33] Cf. C. Benoist, *Le Machiavélisme*, vol **I,** Paris, Plon.Nourrit, 1907, P.6.

[34] J.G. FICHTE, *Machiavel et autres écrits philosophiques et politiques de 1806-1807*, traduit par Luc Ferry et Alain Renaut, Paris, Payot, 1981, P.42.

[35] N. Machiavel, *Le Prince*, traduit de l'Italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P.131.

[36] Ibid, P.131.

règles. Il devra souvent aller contre la morale dans ses actions politiques secrètes, par exemple ne pas hésiter à trahir sa propre parole si c'est un moyen de conserver le pouvoir, mais publiquement il devra toujours être capable de « donner le change » afin que son peuple ne se retourne pas contre lui.

Machiavel, disons-nous, visait le meilleur gouvernement pour les hommes. Si l'adjectif « meilleur » nous renvoie à l'éthique, l'on pourrait d'emblée affirmer que la politique de Machiavel est éthique. Or, l'éthique se distingue bien de la morale, car d'après Nicole Huybens, bien que l'éthique, la morale et la déontologie, comme les lois, définissent ce qui est bien, permis ou juste ou mal, défendu ou injuste.

«*L'éthique dans l'action s'inspire de ces règles générales, mais accepte les contradictions entre les valeurs morales et oblige à faire des choix. Les éthiciens appellent cela: prendre la meilleure décision dans les circonstances' et pas prendre la bonne decision*»[37]. Dans la même optique, Marcel Brion de l'Académie française ajoute :

« *Son éthique (Celle de Machiavel) est rigoureuse, sévère, et ses lois, pour n'être pas conformes à celles de la morale coutumière, gardent quelque chose d'austère et de grave, qui impose le respect, sinon toujours l'acquiescement* »[38]. Cela nous rappelle le titre de l'ouvrage de Gérard Sfez : *Machiavel. La Politique du moindre mal* (1999). Si le moindre mal ici est compris comme une alternative face au pire, alors le prince proposé par Machiavel serait machiavélien et non machiavélique[39].

En effet, le politique qui suit les conseils de Machiavel ne se place pas tant dans le domaine du machiavélisme avec sa dimension immorale qu'on lui prête généralement. Parce que en réalité ce que fait Machiavel, c'est qu'il sépare la préoccupation morale de la préoccupation politique pour faire de la politique une pratique amorale. Dans l'optique donc selon laquelle la fin justifie les moyens, le prince est donc certes, susceptible d'utiliser des moyens cruels, des moyens violents, mais il n'est pas censé avoir de telle pratique pour son plaisir, pour son avantage

[37] N. Huybens, *L'Ethique du développement durable*, in http://www.des-repères-pour-orienter-le monde.com, visité le 23 mars 2022.
[38] M. BRION, op.cit, P.103.
[39] Nous nommons « machiavéliens » ceux qui ont suivi ou suivent fidèlement la raison d'Etat telle pensée par Machiavel et «machiavéliques» ceux qui ont porté ou portent cette pensée à l'extrême.

propre, pour une satisfaction sadique. Comme le remarque Maurice Monleau-Ponty dans *Signe et recueil d'articles*,

« *Machiavel ne demande pas qu'on gouverne par les vices, le mensonge, la terreur, la ruse. Il essaye de définir une vertu politique qui est pour le prince de parler à ses spectateurs muets autout de lui et pris dans le vertige de la vie à plusieurs* ».

2-2-3- Quelques cas d'application de la raison d'État après Machiavel.

La raison d'État, ou la préservation de l'État coûte que coûte, a fait son chemin depuis ses premiers balbutiements au XVIe siècle. Preuve en est qu'aujourd'hui encore, les hommes politiques l'appliquent. Par exemple, l'on a bien souvent prêté à François Mitterand la lecture assidue du Prince de Machiavel. Il est vrai qu'aucun chef d'État n'a harangué la foule avec un discours ayant pour incipit : « comme le disait Machiavel », d'autant plus que l'auteur s'est vu associer l'adjectif péjoratif « machiavélique ». Cependant, les idées de Machiavel sont reprises d'une façon ou d'une autre par bon nombre des gouvernants. Il y en a même qui sont allés à l'extrême. Au XXe siècle, par exemple, il y a eu des dirigeants qui portèrent la pensée machiavélienne à un extrême que Machiavel lui-même n'aurait jamais imaginé[40]. Faut-il parler d'une déformation ou d'une incompréhension philosophique ? « *La morale change avec les époques - disait le théoricien politique Chinois Shang Yang - elle se conforme à l'esprit du siècle, de même que les machines sont conçues pour l'usage qui en est fait* »[41]. D'après Meinecke,

« la dénaturation de la pensée de Machiavel en une doctrine du machiavélisme s'explique par l'oubli, consécutif au recul de la mentalité néo-païenne après le sacre de Rome, du but moral de sa politique, la régénération de l'antique virtù du peuple italien (...)

[40] A propos, G. Maurin dit : «Staline et Mao Ze Dong sont sans doute, dans les moyens mis à la conquête et à la conservation du pouvoir, les deux homes d'Etat les plus machiavéliques' » (G. MAURIN, P.58.
[41] S. Yang, *Prince, n'ayez pas de scrupule*! La morale change avec les époques, cite par N. Zufferey, *La Politique*, P.95.

Le prince nouveau qui devait reconstruire l'État et restaurer ainsi l'ancien esprit romain, se trouva réduit à la figure de l'usurpateur et interprété, par la suite, à travers les catégories traditionnelles de la tyrannie»[42]. Plus encore, la littérature qui gravite autour de la raison d'État ne l'a pas seulement érigée en concept, mais en véritable « ancêtre de la science politique ». Au XXIe siècle, on observe de partout des assassinats ciblés, des crimes d'État et des guerres secretes au nom de la raison d'État.

Le 03 janvier 2020, le président Donald Trump a osé franchir un seuil en ordonnant le tire de drone qui est venu pulvériser à Bagdad le véhicule où avait pris place le Général iranien Qassem Soleimani. Le jour même, le président Donald Trump justifiait cet assassinat au nom de la sécurité nationale, arguant que Soleimani préparait des attaques contre des cibles américaines au Moyen-Orient. Qassem Soleimani dirigeait la force Al-Qods des gardiens de la révolution, il était l'architecte de la puissance iranienne à travers le Moyen-Orient. En décidant de son élimination, les États-Unis ont franchi un seuil, pour la première fois, c'est le représentant d'un État souverain, un homme clé du pouvoir en Iran qui a été sordidement assassiné. Le Général iranien s'est ajouté à la longue liste des cibles éliminés dans le cadre des guerres à distance menées par les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France ou encore l'Israël. Jusque là les frappes américaines avaient été dirigées contre des leaders djihadistes ou supposés comme tel. La liste est longue de ceux qui ont été mis hors d'état de nuire comme dit la terminologie officielle.

Les guerres à distance contre les réseaux terroristes ont en quelque sorte banalisées les exécutions extrajudiciaires. L'Israël les a multipliées contre les groupes islamiques au Liban et en Syrie contre les miliciens de Hezbollah.

[42] MEINECKE cité par M. Senellart, *Machiavélisme et raison d'Etat*, Paris, PUF, P.42-49.

Dès après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont traqué les réseaux terroristes jusqu'à l'autre bout de la planète, en Afghanistan, dans les montagnes du Pakistan, en Syrie, en Irak contre l'Etat islamique ou Yémen, en Somalie ou encore dans les sables du Sahel. Combien ces opérations ont t-elle fait de victimes collatérales et innocentes, personne n'en connaît le nombre.

Au début de son mandat, le président Barack Obama qui avait reçu le prix Nobel de la paix, a fait exécuter près de deux cent frappes en espace de deux ans, des assassinats ciblés se poursuivront par la suite au gré des opérations anti-terroristes.

Sous la présidence de François Hollande, la France n'a pas hésité à liquider ou fait liquider une quarantaine de ses propres ressortissants en Syrie et en Irak. Il a d'ailleurs lui même confessé dans son l'ouvrage *"Un président ne devrait pas dire ça..."* avoir ordonné l'exécution de djihadistes français à l'étranger : crime d'État commis au nom de la raison d'État.

A travers le monde, les victimes d'exécutions extrajudiciaires commises au nom de la raison d'Etat se comptent en dizaine de milliers. Opposants politiques, militants et journalistes liquidés par d'obscurs escadrons, par l'armée ou par la police. Douze huit mille au Venezuela depuis 4ans. Autres pays incriminés ; Colombie, Brésil, Nicaragua, Mexique, Nigeria, Kenya, République Démocratique du Congo, Rwanda, Libye, Inde, SRI Lanka, Bangladesh, Pakistan, Birmanie, la liste est loin d'être exhaustive, et puis bien en Philippines où le président a fait des assassinats un outil de sa politique contre le narcotrafic et peu lui importe les condamnations internationales. Les autorités philippines reconnaissent six mille exécutions sommaires depuis 6ans, mais on est loin du compte. Face à ces crimes ordonnés au plus haut niveau, des questions de philosophie morale et éthique nécessitent d'être posées au regard du droit international.

CHAPITRE III : Portée et limites de la raison d'Etat.

3-1- Porté de la pensée politique de Machiavel.

En produisant ce petit manuel à l'usage du gouvernant, Machiavel a simultanément produit un manuel de compréhension des gouvernants. Un manuel à la disposition des citoyens pour comprendre comment les gouvernants nous dirigent. Le Prince présente donc un aspect de révélation, de dévoilement des agissements secrets des dirigeants politiques. Machiavel explique la chose suivante : « *entre ce que le prince devrait faire et ce qu'il fait réellement, il y a une différence considérable et j'attire votre attention sur ce qui est fait réellement* ». Peut être que sans même le vouloir, Machiavel fait la même chose qu'Étienne de la Boétie lorsqu'il écrivait son ouvrage *Traité sur la Servitude Volontaire*. C'est à dire nous donner les outils de compréhension et d'action qui nous permettraient de nous émanciper. D'une certaines manières, Machiavel a offert au citoyen le cadeau de la prise de conscience de soi. Il nous a offert le cadeau de comprendre ce que nous représentons pour nos dirigeants. De ce point de vu, *Le Prince* devrait être lu comme un ouvrage prioritairement à destination du citoyen plutôt que comme un recueil de principes politiques à appliquer par le dirigeant.

3-1-1- La philosophie politique de Machiavel appréciée par les autres philosophes.

Nous avons pensé faire intervenir ceux à qui, selon Platon, la direction des affaires publiques doit être confiée : les philosophes. En vertu de leur capacité de pénétrer les réalités et à fixer leur connaissance dans le domaine de l'immuable et de l'éternel ; en vertu du pouvoir qu'a leur âme de s'ouvrir sur le monde des idées où ils voient la Justice, le Beau et le Bien dans toute leur splendeur et être à même, tel un

peintre, d'en reproduire ici-bas l'exemplaire divin[43], seuls les philosophes sont capables de nous dissuader de la philosophie politique de Machiavel.

3-1-1-1- Spinoza (1632-1677)

Dans son Traité politique, Spinoza reprend sur des points essentiels les idées de Machiavel. Il partage l'avis machiavélien selon lequel une société, où existe le régime monarchique, où les meilleurs ont le pouvoir, doit être instituée pour ne pas être précipitée dans la tyrannie et pour que la paix et la liberté des citoyens demeurent inviolées. Pour lui, la philosophie de Machiavel est efficace du point de vue même de l'objectif visé par l'auteur lui-même : la conquête et la conservation du pouvoir pour l'unification de l'Italie. A travers sa pensée politique, Spinoza fait apporter le meilleur témoignage de l'influence considérable que Machiavel a exercée au XVIIè siècle tant sur les philosophes qui l'ont médité, que sur les hommes d'État qui ont appliqué plus ou moins sagement sa philosophie : « *De quels moyens un Prince omnipotent, dirigé par son appétit de domination, doit user pour établir et maintenir son pouvoir, le très pénétrant Machiavel l'a abondamment montré* »[44]. Selon Spinoza, Machiavel mérite d'être honoré parce qu'il a légué à l'humanité des propos salutaires, ainsi qu'il le dit lui-même :

« Et je suis d'autant plus disposé à juger ainsi de ce très habile auteur qu'on s'accorde à le tenir pour un partisan constant de la liberté et que, sur la façon dont il faut la conserver, il a donné des avis très salutaires »[45].

[43] Cf. PLATON, *La République*, livre V.

[44] B .Spinoza, *Traité Politique*, traduit par Charles APPDHN, Paris, Garnier Frère, 1966, P.39.

[45] Ibid

3-1-1-2- Jean Jacques Rousseau (1712-1778)

J. J. Rousseau, lui aussi, cite Machiavel à plusieurs reprises dans Du Contrat Social. Comme tous ceux qui ont lu Machiavel honnêtement, Rousseau sait que l'auteur du Prince n'est pas un machiavélique. Pour lui, la philosophie de Machiavel donne enfin au peuple l'occasion de dire ouf face au sadisme des princes :

« Leur intérêt personnel est premièrement que le Peuple soit faible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur résister. J'avoue que, supposant les sujets toujours parfaitement soumis, l'intérêt du Prince serait alors que le peuple fût puissant, afin que cette puissance étant la sienne le rendît redoutable à ses voisins ; mais comme cet intérêt est secondaire et subordonné, et que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les princes donnent toujours la préférence à la maxime qui leur est la plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel représentait fortement aux Hébreux ; c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence »[46]. Ce qui, aux yeux de Rousseau, fait passer Machiavel pour un républicain car, « *En feignant de donner des leçons aux Rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le Prince de Machiavel est le livre des républicains »*[47]. Conscient de l'incompréhension dont souffre le florentin, Rousseau lui rend justice :

« Machiavel était un honnête homme et un bon citoyen ; mais, attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. Le choix seul de son exécrable héros manifeste assez son intention secrète ; et I'opposition des maximes de son livre du Prince à celles de ses Discours sur Tite-Live, et de son Histoire de Florence, démontre que ce profond politique n'a eu jusqu'ici que des lecteurs superficiels ou corrompus »[48].

[46] J.J. ROUSSEAU, *Du contrat social*, in oeuvres complètes, S.I., Gallimard, 1964, P.409.

[47] Ibid

[48] Ibid

3-1-1-3- Nietzsche (1844-1900)

« Nietzsche présente Machiavel comme le penseur de la force et de la violence ; mais pour y découvrir l'expression d'une volonté de puissance créatrice, indemne du platonisme, du christianisme et de toute dépréciation morale de la vie »[49]. Las de ceux qui, selon lui, « ont sur la conscience l'espèce la plus malpropre et la plus incurable du christianisme qui soit » - c'est à dire Luther et les allemands - Nietzsche exalte Machiavelli qui, avec *Le Prince*,

« *nous fait respirer l'air sec et subtil de Florence et ne peut se retenir d'exposer les questions les plus graves au rythme d'un indomptable `allegressimo', non sans prendre peut-être un malin plaisir d'artiste à oser ce contraste : une pensée soutenue, difficile, dure, dangereuse et un rythme galopant, d'une bonne humeur endiablée* »[50]. Pour Nietzsche, ce qui fait la force de Machiavel est son appartenance à « cette dernière grande moisson que l'Europe aurait engrangée, la Renaissance », qu'il présente comme le triomphe des valeurs aristocratiques. Nietzsche semble considérer *Le Prince* comme l'une des rares exceptions au nihilisme qui caractérise, selon lui, l'ensemble de la modernité. Ainsi dans son Tractatus Politicus (un fragment posthume), il déclare que le machiavélisme est indéniablement le type de la perfection en politique, et que « *le machiavélisme pur, sans mélange, cru, vert, dans toute sa force, dans toute son âpreté, est surhumain, divin, transcendant ; il n'est jamais atteint par l'homme, tout juste affleuré* »[51].

[49] P. CARTA, *Machiavel aux XIX et XXe siècle*, Milan, Cedam, 2007, P.46.

[50] F. NIETZSCHE, *Par dela bien et mal*, Paris, Flammarion, 1971, P.46.

[51] F.NIETZSCHE, *Werke, Nachgelassene, Fragmente*, traduit en francais comme Fragments Posthumes, Automne 1887-Mars 1888, P.268.

3-1-1-4- Hannah Arendt (1906-1975)

Pour Hannah Arendt, nul peut-être n'a plus vivement senti le danger de faire le bien qui est pour elle non pas seulement impossible dans les bornes du domaine public, mais aussi l'ennemi mortel de ce domaine - que Machiavel qui, « dans une page célèbre, osa enseigner `à ne pas être bon ». Pourtant, poursuit Hannah Arendt, Machiavel ne dit ni ne voulut dire qu'il faut apprendre aux hommes à être mauvais. Selon elle, le critère de l'action politique de Machiavel était la gloire, comme pour l'antiquité classique, et le mal échappe à la gloire autant que le bien. Par conséquent, tous les moyens sont mauvais par lesquels « *on peut conquérir quelques seigneuries mais non pas honneur* »[52]. De ce fait, Arendt loue la dissimulation machiavélienne, dans la mesure où cette dernière mène à des bonnes fins, notamment, ce que le géant Aristote nomme « l'intérêt commun ». Ainsi, d'après Hannah Arendt, si Machiavel a sapé la morale de l'Église catholique c'est parce que celle-ci participait dans les affaires du siècle et corrompait la politique italienne[53]. C'est bien ce que Machiavel lui-même déclare :

«*L'Italie fut tranquille jusqu'à l'avènement d'Adrien V au pontificat. Charles d'Anjou continuait de résider à Rome, et la gouvernait en vertu de son titre de sénateur. Le pape, ne pouvant supporter son autorité, alla se fixer à Viterbe, et pressa l'empereur Rodolphe de venir en Italie attaquer Charles. C'est ainsi que les papes, tantôt par zèle pour la religion, tantôt pour satisfaire leur propre ambition, ne cessaient d'appeler les étrangers en Italie, et d'y susciter de nouvelles guerres* »[54]. Machiavel, pour Hannah Arendt, fut, grâce à son courage et son zèle de la vérité, « le seul théoricien postclassique qui, dans un effort extraordinaire pour rendre à la politique sa dignité,

[52] H.ARENDT, *Conditions de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983, P. 121.

[53] Ibid, P.120.

[54] N.Machiavel, *Histoire de Florence*, in op.cit, P.106.

entrevit l'abîme qui sépare la calme existence familiale des dangers de la polis. Il montra comment le condottiere s'élève d'une basse condition jusqu'au premier rang, de la vie privée au principat, donc des conditions communes à la gloire des grands exploits »[55].

3-2- Limites de la pensée politique de Machiavel.

On peut comprendre ce qu'est une raison d'État, mais moralement elle a un côté scandaleux. C'est vrai que dans les didactures elle s'impose, mais dans les sociétés démocratiques, c'est là qu'est tout le conflit. Raison d'État oui, mais il faut qu'on puisse à un moment, même avec le temps qui passe, avoir accès aux vraies informations, comprendre les logiques et que tout ce qui doit être dit soit dit. Qu'au nom de la raison d'État on n'occulte pas certaines informations parce qu'elles gênent la carrière de tel personnage ou parce que le peuple n'est pas assez mûr pour recevoir cela. Le principe d'une société démocratique, c'est que tous les citoyens sont à priori capables d'entendre un discours rationnel et raisonnable. Le meilleur moyen, c'est qu'une société continue à fonctionner démocratiquement malgré tout. Dans le cadre de toutes ces personnes assassinées au nom de la raison d'État et mentionnées plus haut, il n'y a pas de processus judiciaire entamées pour savoir si ces gens sont coupables ou pas. Il manque de mécanisme de justice. Ces personnes sont assassinées en dehors de tout processus judiciaire. C'est donc simplement des crimes d'État commis au nom de la raison d'État.

Dans une société, on peut appliquer la raison d'État, mais elle ne peut être le quotidien. Les chefs d'État lorsqu'ils perdent de leur légitimité invoquent souvent la raison d'État. Cette raison d'État est contraire à celle prônée par Machiavel qu'ils pensent imiter. Normalement, la raison d'État ne doit pas être placée au devant de l'humanité et de la lumière de la conscience. Mais malheureusement, les hommes

[55] H. ARENDT, op.cit

d'État font passer la raison d'État avant tout et surtout dans des circonstances qu'on peut juger de règlement de compte et de barbarie.

3-2-1- La philosophie politique de Machiavel critiquée par certains philosophes

Le diplomate zélé de Florence, Machiavel, a donné, aux dires de Spinoza, des propos salutaires. Mais il est aussi salutaire d'avouer qu'il n'a pas laissé une philosophie immaculée. Pour certains grands penseurs, comme Voltaire et Merleau-Ponty, Nicolas Machiavel est l'histoire d'une grande déception, d'une profonde diabolisation des hommes. Pour ces penseurs, Machiavel est indéniablement lié au machiavélisme machiavélique. « Comment le comprendrait-on ? », se demandait Merleau-Ponty, « *On s'accommoderait d'un cynique qui nie les valeurs ou d'un naïf qui sacrifie l'action. On n'aime pas ce penseur difficile et sans idole* »[56]. Selon lui, le machiavélisme reste le monde de la politique « en tant qu'elle est le mal ». En préfaçant *l'Anti-Machiavel de Frédéric II*, Voltaire se dit venir à la rescousse des hommes qui ploient sous le joug de la pensée de Machiavel. « *Je crois rendre service aux hommes en publiant l'Essai de critique sur Machiavel* ». D'après lui, Machiavel s'est écarté du chemin de l'honnête à force de suivre l'utile. Sur ce, il ne peut être tenu pour vertueux. « *Un homme donne au monde des leçons d'assassinat et d'empoisonnement et son traducteur ose nous parler de sa dévotion !* »[57]. Contrairement à ce qu'a enseigné Machiavel, pour Voltaire les hommes ne sont pas intrinsèquement méchants. En sus, oser tenir de pareils propos tout en prétendant avoir des choses utiles à donner aux mêmes hommes n'est rien d'autre que se contredire soi-même. « *Mon ami, toi qui ne prêches que tout le monde est né pervers, tu m'avertis donc que tu es né tel, qu'il faut que je me méfie de toi comme*

[56] M. Merleau-Ponty, *Notes sur Machiavel : Communication au congrès umanesime e scienza politica*, Rome-Florence, Septembre 1949, repris dans Signes, Coll, Folio, Paris, Gallimard, 2001, P. 343-364.
[57] FREDERIC II, *Anti- Machiavel*, preface et publié par Voltaire, S.I.S.e, 1740, P. III

d'un renard ou d'un crocodile »[58]. Pourtant, il reconnaît que Machiavel n'a pas entièrement tort: « *J'avertis que tous les chapitres de ce livre (Anti-Machiavel) ne sont pas des réfections de Machiavel, parce que cet italien ne prêche pas le crime dans tout son livre* »[59].

Pour Frédéric II, l'objectif de son ouvrage est d'opposer la raison et la justice à l'iniquité et au crime. « *J'ai hasardé mes réflexions sur le Prince de Machiavel à la suite de chaque chapitre, afin que l'antidote se trouvât auprès du poison* »[60]. Gentillet, l'auteur d'un autre Anti-Machiavel, réfute l'idée selon laquelle le christianisme est responsable d'un affaiblissement des moeurs civiques et militaires. Il critique sévèrement Machiavel et l'accuse de détourner les hommes de la religion :

> « *voilà la maxime et les raisons que ce malheureux athéiste a vomies en ses beaux discours pour blâmer et mettre en mépris la religion chrétienne, nous mener à son athéisme et nous dépouiller de notre religion, crainte de Dieu, et de toute conscience, foi et loyauté, qui nous sont enseignés par notre religion chrétienne* »[61].

Seulement, dans la praxis du pouvoir, Frédéric II se montra plus machiavélien qu'anti-machiavélien : la critique est aisée, l'art est difficile.

[58] Réné POMEAU, Pris, Garmier-Flammarion, 1964, P. 278.
[59] Ibid, P. 169.
[60] Frédéric II, op.cit, P.III.
[61] GENTILET, *Anti-Machiavel*, Geneve, C. Eduard Rathé, 1968, P. 215-216.

CONCLUSION

La philosophie politique de Machiavel est le fruit de son expérience et de ses lectures. Comme l'indique sans ambiguïté le chapitre final de *Le Prince*, l'Italie a besoin d'un prince qui sache la soigner de ses blessures et de bâtir aux fondations sûres, autrement dit d'un prince à la fois médecin et architecte. Ce sera alors la préoccupation de Machiavel ; toute sa vie durant il sera à la recherche d'un véritable chef, un guide digne de ce nom. C'est pour cela qu'il a tant travaillé, réfléchi, lu, médité, écrit ; c'est pour cela qu'il entre dans l'administration afin de perfectionner son expérience politique ; c'est pour cela, enfin, qu'il a écrit *Le Prince*. Contrairement à la plupart des traités traditionnellement destinés à l'édification morale d'un chef d'État, supposés l'encourager à l'usage vertueux et juste du pouvoir, l'histoire conduit Machiavel à affirmer qu'il n'y a pas de pouvoir vertueux s'il n'y a pas de pouvoir effectif. Aussi, la question fondamentale posée par Le Prince n'est pas « comment bien user du pouvoir selon les vertus morales et chrétiennes ? » mais « comment obtenir le pouvoir et le conserver ? » Il ne s'agit pas de se référer à des valeurs morales transcendantes comme le faisait Platon dans *La République*, ni de poursuivre une utopie. La politique, selon Machiavel, doit s'exercer en tenant compte des réalités concrètes. Ce qui fait nécessairement passer la morale au second plan.

Dans l'élaboration de sa théorie de gouvernement de l'État, Machiavel fait preuve d'un réalisme impeccable. Il s'inscrit dans l'idée qu'à un certain moment, le prince peut user de certains moyens au vu du but à atteindre. Ainsi, « la fin justifie les moyens » ne doit pas être compris comme une porte ouverte à toutes les déviances morales.

Force est de souligner ou de rappeler encore que Machiavel ne s'adressait pas (d'abord) aux Européens en général, ni aux Asiatiques, ni aux Américains, moins

encore aux Africains, mais à ses compatriotes, les Italiens. Il n'y a qu'à lire la conclusion de son classique pour s'en apercevoir. En s'adressant à la personne à qui il l'avait dédicacé, Laurent de Médicis dit Le Magnifique, Machiavel le conclut ainsi:

« *On ne doit donc pas laisser passer cette occasion, afin que l'Italie voie après si longtemps apparaître son rédempteur (...). Que votre illustre Maison prenne donc cet engagement, avec cet esprit et cette espérance avec lesquels on mène les entreprises justes, afin que, sous son enseigne, cette patrie soit ennoblie, et sous ses auspices, se vérifie ce dit de Pétrarque: Vertu contre fureur prendra les armes, et le combat sera court, car l'antique valeur dans les coeurs des italiens n'est pas encore morte* »[62].

Cependant, dans l'évolution de l'histoire, les hommes ont déformé la pensée de Machiavel en l'atribuant l'adjectif « machiavélisme". Les hommes politiques et les chefs d'État font de Le Prince leur chevet sans connaître et comprendre les circonstances de son aboutissement. Ils appliquent la raison d'État dans des circonstances personnelles, pour des règlements de comptes, pour des intérêts égoïstes et inavoués.

[62] Nicolas Machiavel, *Le Prince*, traduit de l'Italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000, P. 166-167.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

l. OUVRAGES DE L'AUTEUR

I.1. OUVRAGE DE BASE

1-MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, traduit de l'italien et présenté par Marie GAILLE-NIKODIMOV, Paris, PUF, 2000.

I.2. AUTRES OUVRAGES DE L'AUTEUR

2- IDEM, *L'art de la guerre*, in Le Prince et autres textes, présenté par Yves LÉVY, Paris, Union Générale d'Éditions, 1962.

3-IDEM, *Histoires florentines*, in Le Prince et autres textes, présenté par Yves LÉVY, Paris, Union Générale d'Éditions, 1962.

II. OUVRAGES ECRITS SUR L'AUTEUR

4-ALTHUSSER Louis, *Sollitude de Machiavel*, édition préparée et commentée par Y. SINTOMER, Paris, PUF, 1998.

5-BRION Marcel, *Machiavel*, Paris, Complexe, 1983.

6-BENOIST Charles, *Le Machiavélisme*. Avant Machiavel, vol I, Paris, Plon-Nourrit, 1907.

7-IDEM, Le Machiavélisme. Après Machiavel, vol II, Paris, Plon-Nourrit, 1907

8-CARTA Paolo, *Machiavel aux IXe et XXe siècles*, Milan, Cedam, 2007.

9-CHEVALLIER Jean-Jacques, *Les grandes oeuvres politiques de Machiavel à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1950.

10-DOUERNOY Jean-François, *Pour connaître la pensée de Machiavel*, Paris, Bordans, 1974.

11-FICHTE J. G., *Machiavel et autres écrits philosophiques et politiques de 1806-1807*, traduit par Luc FERRY et Alain RENAUT, Paris, Payot, 1981.

12-GARIN Eugénio, *Machiavel entre politique et histoire, traduit par Filippo del LUCCHESE et Frédéric GABRIEL*, Paris, Allia, 2006.

13-GENTILET Innocent, *Anti-Machiavel*, Genève, C. Eduard Rathé, 1968.

14- MERLEAU-PONTY Maurice, *Notes sur Machiavel : Communication au congrès `Umanesime e scienza politica*', Rome-Florence, septembre 1949, repris dans Signes, coll. Folio essais, Paris, Gallimard, 2001.

15- NAMER Emile, *Machiavel*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961.

16- PAREL Anthony, *The Machiavellian cosmos*, London, Yale University Press, 1992.

17- ROUSSEAU C., *Le Prince Machiavel*. Analyse critique, Paris, Hatier, 1978.

18- SFEZ Gérald, *Machiavel et la politique du moindre mal*, paris, PUF, 1999.

19- SENELLART Michel, *Machiavélisme et raison d'État*, Paris, PUF, 1989.

20-SQUINNER Quentin, *Machiavel, traduit par M. PLON*, Paris, Seuil, 1989.

21-VALADIER Paul, *Machiavel et la fragilité du politique*, Paris, Seuil, 1996.

22-VIGNAL L. Gautier, *Machiavel*, Paris, Presses Universitaires de France, 1961

23-VISSING Lars, *Machiavel et la politique de l'apparence*, Paris, PUF, 1986.

III. AUTRES ÉCRITS

24- ARENDT Hannah, *Conditions de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983.

25- ARISTOTE, *La Politique*, traduit par P. PELLECRIN, Paris, Flamarion, 1990.

26- CICÉRON, *Des devoirs*, traduits par É. BREHIER, in Les Stoïciens, Paris, Gallimard, 1962.

27- CLOULAS Ivan, *Savonarole ou la Révolution de Dieu*, Paris, Fayard, 1994.

28- DUVERGER Maurice, *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 1964.

29- GANDHI Mahatma, *La jeune Inde*, Madras, S. Ganesa Publisher, 1924.

30- HOBBES Thomas, Léviathan. *La matière, la forme et le pouvoir d'une république ecclésiastique et civile*, traduit par F. TRICAUD, Paris, Sirey, 1983

31- JOLY Maurice, *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu ou la politique de Machiavel au XIXe siècle par un contemporain*, Bruxelles, s.e., 1868.

32- LAZZERI Christian - REYNIÉ, Dominique (dir), *Le Pouvoir de la raison d'État*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.

33- IDEM, *La Raison d'État : politique et rationalité*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

34- MESNARD Pierre, *L'Essor de la philosophie politique au XVè siècle*, Paris, Bovin, 1936.

35- MONTESQUIEU Charles, *De l'esprit des lois*, Paris, Gallimard, 1951.

36- MORE Thomas, *L'Utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement*, texte latin édité et traduit par Marie DELCOURT, Paris-Genève, Libraire Droz, 1987.

37- NIETZSCHE Friedrich, *Par delà bien et mal*, traduit par P. WOTLING, Paris, Flammarion, 1971.

38- PLATON, *La République*, traduit par P. PACHET, Paris, Gallimard, 1993.

39- REVAULT D'ALLONES Myrriam, *Ce que l'homme fait à l'homme*. Essai sur le mal politique, Paris, Seuil, 1991.

40- ROUSSEAU J. J., *Du contrat social*, in Oeuvres Complètes, t. III, Paris, Gallimard, 1964.

41- SARTRE J. P. - ROUSSET, D. et ROSENTHAL, G., *Entretiens sur la politique*, 15è édition, Paris, Gallimard, 1948.

42- SENELLART Michel, *Les Arts de gouverner*, Paris, Seuil, 1995.

43- SOUSSAN André, *Un homme d'honneur*. Le destin exceptionnel d'un enfant de la brousse, Paris, Ramsay, 2001.

44- SPINOZA Baruch, *Traité Politique*, traduit par Charles APPUHN, Paris, Garnier Frères, 1966.

45-STRAUSS Leo, *De la tyrannie*, traduction de H. KERN, revue par A. ENEGREN, suivi de Correspondance avec Alexandre Kojève (1932-1965), traduit de l'anglais et de l'allemand par A. ENEGREN et M. de LAUNAY, Paris, Gallimard, 1997.

46- IDEM, *Qu'est ce que la philosophie politique* ? Paris, PUF, 1992.

47- STUMPF Samuel Enoch, *Socrates to Sartre*. A History of Philosophy, New York, McGraw-Hill, 1993.

48- WEBER Max, *Le Savant et le Politique*, traduit par Julien FREUND, Paris, Plon, 1963.

IV. ARTICLES DES ENCYCLOPÉDIES, REVUES OU PÉRIODIQUES

49- CHEVALLIER Jean-Jacques, *Hitler Adolph*, in Encyclopaedia Universalis, Paris, s.e., 1992.

50- MAURIN Gilbert, *Machiavel*, in Les 100 plus grands écrivains choisis par l'Académie Goncourt, Vol. II, Paris, Club France Loisirs, 1961.

51- LAMY Marcel, *Machiavel Nicolas (1469-1527)*, in HUISMAN, Denis (dir), Dictionnaire des philosophes, Paris, Presses Universitaires de France, 1984.

52- NICOLET C. - RAMBAUD, M., *César Jules*, in The New Encyclopaedia Britannica, Vol. 8, Knowledge in depth, 15th edition, New York, Encyclopaedia Britannica, 1982.

53- SED-RAJNA G., *Hérode le grand*, in The New Encyclopaedia Britannica, Vol.8, Knowledge in depth, 15th edition, New York, Encyclopaedia Britannica, 1982.

54- SUN Tsun, *Le`Sunzi bingfa' ou l'art de la guerre*, in Le Point. Hors Série, Mars-Avril 2007, n. 13, p. 82.

55- VENARD M., *Quand Jules rencontre Pierre*, in LA VIE, 2006, vol. 3174, p. 30-31.

V. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES

56-LENMAN P. Bruce - MARSDEN, Hilary (ed), Chambers Dictionary of World Hisrory, London, Hardcover, 2001.

57-Le Robert, Paris, Le Robert-Sejer, 2009.

58-Petit Larousse Illustré, Paris, Librairie Larousse, 1985.

59-VOLTAIRE, Dictionnaire philosophique, chronologie et préface par Réné POMEAU, Paris, Garmier-Flammarion, 1964.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE 2

REMERCIEMENTS 3

RÉSUMÉ 4

ABSTRACT 4

SOMMAIRE 5

INTRODUCTION 6

CHAPITRE PREMIER : Étude de l'ouvrage et analyse du concept. 9

1-1- Étude de l'ouvrage 9

1-1-1- Division de l'ouvrage 9

1-1-2- Le contexte d'émergence de *Le Prince* 9

1-2- Analyse du concept 12

1-2-1- Qu'est-ce que la raison d'État ? 12

1-2-2- Raison d'État et État de droit. 14

1-2-3- Histoire du concept. 15

1-2-4- La guerre comme support à la raison d'État. 17

1-2-4-1- Michel Senellart 17

1-2-4-2- Scipione Ammirato 17

1-2-4-3- Carl Schmitt 17

1-2-5- Actualité de l'État d'exception. 18

1-2-5-1- De l'État d'exception. 18

1-2-5-2- Terrorisme et le retour de la raison d'État. 20

CHAPITRE II : La question de la raison d'État dans la philosophie politique de Machiavel et sa réalité dans l'agir politique. 23

2-1- Machiavel et l'exercice du pouvoir 23

2-1-1- A propos de la nature de l'homme. 24

2-1-2- Gouverner par la ruse et la force. 26

2-1-2-1- La Ruse 26

2-1-2-2-La force 27

2-1-3- La guerre comme art par excellence du prince 28

2-1-4- La fin justifie les moyens. 30

2-2- Le machiavélisme comme réalisme pragmatique dans l'agir politique. 31

2-2-1- Le machiavélisme 31

2-2-2- La déontologie politique du prince et la morale. 33

2-2-3- Quelques cas d'application de la raison d'État après Machiavel. 35

CHAPITRE III : Portée et limites de la raison d'Etat. 38

3-1- Porté de la pensée politique de Machiavel. 38

3-1-1- La philosophie politique de Machiavel appréciée par les autres philosophes. 38

3-1-1-1- Spinoza (1632-1677) 39

3-1-1-2- Jean Jacques Rousseau (1712-1778) 40

3-1-1-3- Nietzsche (1844-1900) 41

3-1-1-4- Hannah Arendt (1906-1975) 42

3-2- Limites de la pensée politique de Machiavel. 43

3-2-1- La philosophie politique de Machiavel critiquée par certains philosophes 44

CONCLUSION 46

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 48

TABLE DES MATIERES 54